



Aide à l'acquisition d'un équipement professionnel

L'accès à la formation peut donner l'occasion de lever certaines barrières à l'accès à l'emploi. Au-delà des compétences acquises en cours de formation, l'exercice salarié de certains métiers est conditionné au fait de posséder un équipement professionnel spécifique qui n'est pas systématiquement fourni par l'employeur.

Objectifs

La Région Normandie souhaite soutenir l'équipement de stagiaires se destinant aux métiers qui ne peuvent être exercés qu'avec un équipement individualisé, propre à chaque professionnel et non systématiquement fourni par l'employeur (exemples : le chien et l'équipement du chien de l'agent cynophile...). Cet équipement étant indispensable à l'exercice d'un métier, il sera conservé et réutilisé par le stagiaire à l'issue de la formation.

Bénéficiaires

L'aide est destinée aux stagiaires de la formation professionnelle admis à suivre une formation qualifiante des programmes "qualif" collectif et "une formation, un emploi". Les apprentis ne sont pas concernés par cette aide.

Caractéristiques de l'aide

L'aide régionale porte sur un projet d'acquisition global, d'un montant minimum de 50€ TTC, nécessaire à la formation et l'insertion dans l'emploi salarié.

Sont exclus :

- **les équipements de protection individuelle** (dont le financement incombe à l'employeur),
- les **fournitures courantes** (apportées par l'organisme de formation),
- le **matériel informatique**.

Pour le dispositif "qualif collectif" l'équipement devra figurer sur la liste figurant sur la "Procédure - aide à l'équipement" disponible dans les documents à télécharger. Le devis devra faire l'objet d'une validation par l'organisme de formation.

Le montant de l'aide s'élève à 50% du coût d'acquisition (ou du reste à charge en cas d'intervention d'autres financeurs) dans la limite d'un plafond d'aide fixé par la liste ou à défaut de 600€.

L'acquisition du matériel ne pourra s'effectuer qu'après le dépôt de la demande par le stagiaire.

Contacts

Contacts

Service accompagnement des publics en formation

Direction Formation Tout au Long de la Vie

02.32.76.38.35

jesuisenformation@normandie.fr